

L'Aveyron
se bouge!

C.P.A.T.

CONTRAT DE
PROJETS
AVEYRON
TERRITOIRES
Gramond



Sommaire

| | |
|---|----|
| <i>Qu'est ce qu'un C.P.A.T ?</i> | 3 |
| <i>Les éditos</i> | 4 |
| <i>Les éléments de contexte</i> | 5 |
| <i>Le Département à Gramond</i> | 8 |
| <i>Focus sur l'action culturelle du Département à Gramond</i> | 9 |
| <i>Les enjeux de Gramond</i> | 14 |
| <i>Les projets de Gramond</i> | 16 |
| <i>L'accompagnement du Département</i> | 19 |
| <i>Pour aller plus loin</i> | 27 |
| <i>Les signataires</i> | 28 |



Qu'est ce qu'un C.P.A.T.?



Le Département, investi des solidarités humaines et territoriales, souhaite à travers son programme de mandature « l'AveyrOn se bouge », renforcer sa mobilisation en faveur du développement des territoires aveyronnais. Doté de nombreuses compétences, d'une offre d'ingénierie territoriale et d'un éventail de dispositifs de soutien aux investissements structurants qui contribuent au développement des territoires, à leur équilibre et à la cohésion sociale, le Département entend être acteur de l'aménagement du territoire aux côtés des communes aveyronnaises et de leurs groupements. Pour ce faire, il souhaite, autant que possible, apporter des réponses aux questionnements des communes et des intercommunalités et les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets à l'appui de diverses formes de partenariats.



Le partenariat

Entre

-

**Le
Département
de l'Aveyron**

représenté par son
Président,
M. Arnaud VIALA

-

d'une part,



Et

-

**La commune de
Gramond**

représentée par son Maire,
M. André BORIES

d'autre part.



LES ÉDITOS



Arnaud VIALA,
Président du
Département

Travailler en partenariat avec les acteurs locaux est le fer de lance du Département de l'Aveyron et de notre projet départemental. Nous savons que pour réussir, l'Aveyron a besoin de tous et de chacun.

Afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire, et de ciseler une vraie synergie entre le Département et ses partenaires une nouvelle génération de contrats en faveur des collectivités et de leurs établissements publics est proposée dans le cadre de notre projet global : le Contrat de Projets Aveyron Territoires, CPAT.

Ce contrat privilégie l'écoute, l'accompagnement, et la cohésion. Il est fondé sur une volonté de construire ensemble une vision partagée de chaque territoire et de ses enjeux, afin de calibrer une réponse précise, efficace et ambitieuse.

Nous y mobilisons toutes les compétences de nos services et y mettons nos savoir-faire et tout notre cœur.

Il reflète notre volonté d'œuvrer main dans la main avec vous, élus locaux, à travers les services et agences du Département, notamment Aveyron Ingénierie.

Cet accompagnement de vos projets structurants participe à l'attractivité globale et à la richesse de vie du Département de l'Aveyron.

La commune de Gramond s'est également lancée dans cette démarche et je suis particulièrement heureux de cette nouvelle signature.



André BORIES,
Maire de Gramond

L'administration d'une commune suppose, en même temps que sa gestion au quotidien, de se projeter dans son futur et d'anticiper les besoins de ses habitants. Cette mission est rendue de plus en plus difficile, autant par la réglementation parfois abusive, que par le montage complexe des divers dossiers.

La commune de Gramond est attractive et en développement depuis plusieurs années. Sa population augmente régulièrement, ce qui engendre de nouveaux investissements, obligeant les élus à se mobiliser pour trouver les meilleures réponses à cette évolution.

Le conseil municipal ne peut mener à bien cette réflexion prospective avec ses seuls moyens internes. La réponse qu'apporte le Département de l'Aveyron dans son projet de mandature « l'AveyrOn se bouge », à travers la signature de ce CPAT qui a mobilisé toutes les nombreuses compétences des services départementaux, est la concrétisation parfaite d'une étroite collaboration entre nos deux collectivités.

Ce contrat que nous avons passé pour lister les projets des années futures pour la commune de Gramond, est une feuille de route réfléchi et réaliste qui permettra de pérenniser l'attractivité et le dynamisme de notre petit territoire communal Aveyronnais.

Ensemble, nous œuvrons, chacun à notre niveau, à valoriser notre ruralité et notre Aveyron. Je suis extrêmement ravi de signer avec M. le Président du Département Arnaud VIALA ce Contrat de Projets Aveyron Territoires qui accompagnera grandement la municipalité de Gramond pour ses projets à venir.



Vue sur le bourg
©Mairie de Gramond



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Gramond

Population : 517 habitants (Insee 2020) appelés **les « Gramondais »**

Canton : Céor - Ségala

Conseillers départementaux : Virginie FIRMIN – Jacques BARBEZANGE

Communauté de communes : Pays Ségali Communauté

La commune de **Gramond** s'étend sur 1 314 hectares et compte 12 hameaux.
Elle est bordée par les communes de Boussac, Sauveterre-de-Rouergue, Castanet,
Quins et Baraqueville.

Gramond



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le territoire de Gramond

- ✓ La commune est en pleine expansion démographique depuis quelques années, grâce à sa position géographique privilégiée le long de la RN 88 en 2x2 voies entre Albi et Rodez depuis Toulouse.
- ✓ Une commune au carrefour de deux entités paysagères entre Tarn et Aveyron.
- ✓ Une commune à l'identité rurale préservée et à une agriculture dynamique qui compte de jeunes exploitants agricoles.
- ✓ Un cadre de vie rural attractif et un environnement préservé aux paysages variés composés de vallées boisées et de plateaux habités, propice à la pratique du VTT, du vélo de route et des randonnées pédestres à proximité du Val de Lenne à Baraqueville.
- ✓ Une commune proche de sites touristiques attrayants comme Sauveterre-de-Rouergue et Belcastel, classés Plus Beaux Villages de France.
- ✓ Un tissu associatif riche entre société de chasse, club de quilles, comité des fêtes et club du troisième âge.
- ✓ Une agence postale est présente dans les locaux de la Mairie et elle est ouverte tous les matins.
- ✓ Une commune dynamique qui organise des festivités pour les habitants de la commune.
- ✓ Un service de Transports À la Demande (TAD) est présent sur la communauté de communes Pays Ségali et dessert le secteur de Gramond. Les habitants l'utilisent surtout les samedis matin pour se rendre au marché de Naucelle et les dimanches matin pour le marché de Baraqueville.
- ✓ Une richesse patrimoniale importante avec son Oratoire classé aux Monuments Historiques, la statue de la Vierge à l'Enfant (XIV^{ème} siècle) la statue de Cérès et Marianne, œuvres du sculpteur Paul Belmondo, et son four à pain restauré.
- ✓ Une bibliothèque municipale est présente et fait partie des 6 « Bibliothèques en réseau » au sein du Pays Ségali Communauté. Elle est gérée par des bénévoles de la commune et elle est ouverte tous les samedis matin.
- ✓ La commune souhaite valoriser ses espaces publics et fait l'objet d'un périmètre de protection des Monuments Historiques. Les lieux d'intervention se porteront sur la place de l'Oratoire et rue Cérès et la place du Mai (ancienne salle des fêtes).
- ✓ Un chemin de Grande Randonnée (GR) de la source du Viaur sur le Lévézou jusqu'à Laguëpie (82), où il se jette dans la rivière Aveyron est en cours de réflexion par l'Office de Tourisme du Pays Ségali et l'EPAGE du Viaur. Ce chemin de randonnée à proximité de la commune s'étend sur 200 kms.
- ✓ Une commune qui anticipe le transfert de compétences de l'assainissement vers la communauté de communes Pays Ségali en 2026, en créant une station d'épuration pour le village et une autre dans le village Le Bourg.



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le territoire de Gramond

- ✓ Quelques artisans comme un menuisier charpentier, un électricien, un couvreur et une entreprise de travaux publics sont implantés sur la commune. Elle compte également une esthéticienne, une kinésologue et quelques auto-entrepreneurs.
- ✓ Plusieurs terrains de sports sont présents comme un terrain de quilles de huit de quatre jeux, un terrain de tennis et un terrain multisports. La commune dispose d'une salle d'animations utilisée par les associations et les habitants.
- ✓ À l'entrée de la commune, le centre équestre du Moulinou est une école d'équitation avec des chevaux et poneys. Elle propose de la pension, des cours pour tous les niveaux, des promenades, des stages à la journée ou sur plusieurs jours ainsi que des animations diverses. Le centre équestre participe également à des compétitions.
- ✓ Quelques résidences secondaires sont ouvertes durant la période estivale par des résidents ayants des attaches familiales ou étant en retraite.
- ✓ À noter la présence d'un lotissement récent et le projet de création d'un second qui permettront d'attirer de nouvelles familles.
- ✓ La commune de Gramond propose quatre logements à la location et souhaite étoffer son offre.
- ✓ Une aire de camping-cars de cinq places est disponible dans ce village paisible et est très appréciée des touristes qui font une halte et en profitent pour visiter le village et découvrir son patrimoine local.
- ✓ L'EHPAD Saint-Dominique constitue un employeur important pour la commune avec 60 ETP.
- ✓ Le Point Info Séniors apporte des réponses aux interrogations des personnes âgées ou de leur famille, il est géré par le Centre Social et Culturel du Pays Ségali.
- ✓ La commune est riche en patrimoine vernaculaire comme l'Oratoire classé aux Monuments Historiques, l'autel rustique qui renferme une Piéta, l'église, la statue de la Vierge à l'Enfant et le four à pain communal restauré par la Municipalité.
- ✓ Des circuits véloroute, en voiture et de randonnées à pieds sont proposés pour découvrir le patrimoine du territoire et le patrimoine vernaculaire de la commune. Un panneau d'interprétation met en avant le patrimoine local du village et propose un circuit de découverte.

Pour en savoir plus : www.aveyron.fr



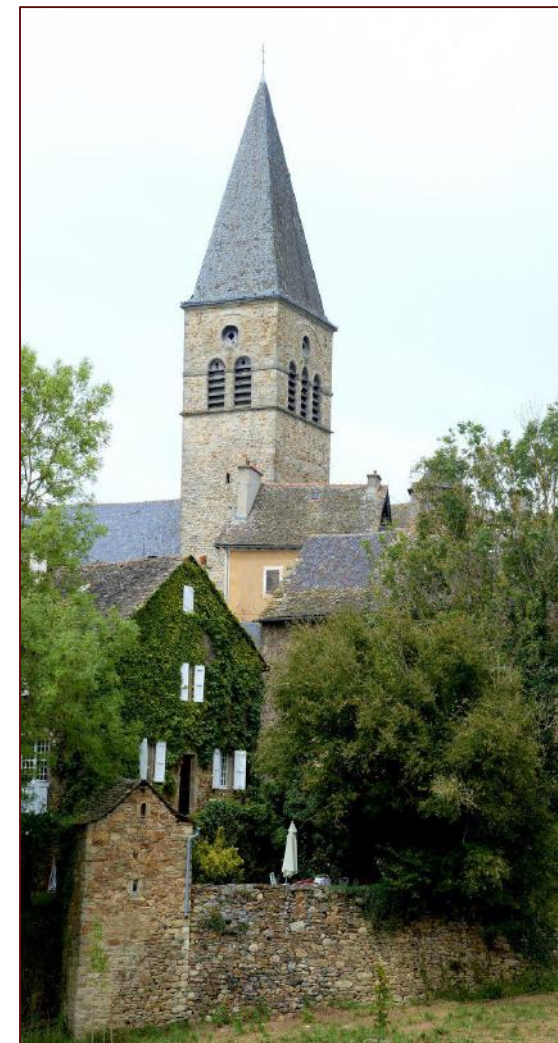
Le Département de l'Aveyron

À Gramond

De par les compétences qui sont les siennes et la volonté politique de dispenser un service de qualité au plus près des territoires, le Département est fortement implanté à **Gramond** et mène de nombreuses politiques publiques, en direction des populations.

SA PRÉSENCE EST PROTÉIFORME

- **Patrimoniale** avec un linéaire de voirie départementale important,
- **Solidaire** par le financement de prestations et la mise en œuvre d'actions sociales au bénéfice des populations (handicap, autonomie, aide sociale à l'enfance, RSA, Insertion),
- **Pro-active** et **volontariste** par le financement d'infrastructures dont le déploiement du très haut débit.



Vue sur le clocher
©Mairie de Gramond



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'action culturelle du Département à Gramond

Dans le cadre de la compétence partagée « culture », le Département, aux côtés des collectivités aveyronnaises, mène des actions en direction de tous les publics et dans tous les champs artistiques et culturels (lecture publique, théâtre, cirque, arts de la rue, arts visuels, danse, occitan, musique, voix, patrimoine, recherche historique et archéologique, cinéma et audiovisuel). Le Département s'appuie pour cela sur ses services (Direction de la culture, des arts et des musées, Direction de l'Archéologie, Direction des Archives Départementales) et sur les structures auxquelles il contribue : le CRDA, le Pôle Aveyron Occitan, l'EPCC Musée Soulages, Micropolis.

✓ **Lecture publique**

Le Département, par le biais de la Médiathèque Départementale de l'Aveyron (MDA) soutient le développement de la lecture publique auprès de tous les publics, en partenariat avec les collectivités. La MDA alimente les fonds des bibliothèques locales et achemine les documents réservés, grâce à un service de livraison mensuelle. Elle dispose d'un fonds important de livres, CD et DVD et propose des formations aux personnels des bibliothèques (professionnels et bénévoles). Des outils d'animation et un programme d'actions culturelles viennent compléter l'offre de services aux bibliothèques partenaires : dispositif « Des livres et des bébés », mois du film documentaire, offre culturelle itinérante variée (rencontres avec des auteurs, spectacles ...) dans des formats adaptables à une diffusion en bibliothèque ou hors les murs. Le Département, via la MDA, accompagne en ingénierie et financièrement les collectivités dans leurs projets de lecture publique : structuration d'un réseau local de bibliothèques, informatisation, aménagement ou construction d'un nouvel équipement. La médiathèque de Gramond bénéficie de l'accompagnement dispensé par la MDA aux 18 lieux de lecture qui composent le réseau de lecture publique du Pays Ségali.

✓ **L'éducation artistique et culturelle en temps scolaire**

Le Département propose, chaque année, une offre culturelle très complète aux publics scolaires à travers les Itinéraires d'Education Artistique et Culturelle (EAC). Un vaste éventail de possibilités à destination de tous les établissements (écoles, collèges, lycées) permet aux élèves de découvrir des œuvres et des pratiques artistiques. Les collégiens bénéficient, en complément, des programmes départementaux Arts visuels et Arts vivants au collège ainsi que Résidence d'artistes en collège. Les collégiens domiciliés à Gramond pourront bénéficier en 2024 des actions « Arts visuels au collège » et « Arts vivants au collège » programmées aux collèges privés et publics de Baraqueville.

✓ **Pratiques amateurs et professionnelles**

Le Département soutient le dynamisme artistique et culturel en favorisant les relations entre les professionnels (créateurs, diffuseurs, lieux de création et d'exposition) et en accompagnant les artistes dans leur démarche de création et de diffusion. Le Département met également en place de nombreux stages de pratiques amateurs encadrés par des professionnels, à destination de tous les publics et dans toutes les disciplines.

✓ **Actions en direction des publics « empêchés »**

Le Département, en concertation avec les acteurs sociaux, mène des actions en faveur des personnes les plus éloignées de la culture (fragiles, âgées, handicapées, en insertion...), pour garantir l'accès de tous à la culture et créer du lien social et intergénérationnel.

✓ **Patrimoine et musées**

Le Département participe à la protection, à la restauration et à la valorisation du patrimoine aveyronnais : patrimoine matériel protégé et non protégé, archéologique ou immatériel (notamment la langue et la culture occitanes qui participent à l'identité de l'Aveyron). Le Département intervient en direct ou en partenariat et soutient les acteurs privés et publics qui œuvrent dans ce domaine. Sa conservation départementale gère des collections ethnographiques et archéologiques et les valorise auprès d'un large public à travers le programme culturel de ses trois musées : expositions, médiations (en partie hors les murs), événements...

Pour en savoir plus : www.aveyron.fr



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'action culturelle du Département à Gramond

✓ **Accompagnement des initiatives culturelles publiques ou privées**

Le Département soutient activement les initiatives culturelles portées par des collectivités ou des privés aveyronnais (artistes et professionnels de la culture ou amateurs bénévoles regroupés en associations), dans tous les domaines artistiques et culturels, qu'il s'agisse de création, de diffusion, de médiation et quel que soit le lieu (dédié ou non aux activités culturelles). Cet accompagnement peut prendre différentes formes : conseil/ingénierie, co-construction ou soutien financier dans le cadre des dispositifs existants et dans la limite des crédits disponibles.

Le Département apporte notamment une aide pour la mise en œuvre de la programmation culturelle du Pays Ségali dont fait partie la commune de Gramond.

✓ **Accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de projets culturels territoriaux**

Le Département accompagne les collectivités territoriales qui souhaitent mettre en œuvre leur compétence « culture » et élaborer leur stratégie de développement culturel. Une convention d'objectifs peut être signée pour la mise en œuvre du Projet Culturel de Territoire. La convention Projet Culturel de Territoire signée avec Pays Ségali Communauté s'est achevée le 31/12/2022.

Le Département peut, de la même manière, accompagner d'autres types d'acteurs publics ou privés, dans la réalisation de projets culturels impliquant une collectivité ou revêtant une dimension territoriale. La concertation, la coopération et la réflexion en commun, sous la forme de réunions de travail, sont privilégiées.

✓ **Archives**

Les archives départementales ont pour mission la collecte, le classement, la conservation et la communication des documents produits par les administrations publiques, dont les communes et communautés de communes, qui déposent leurs archives anciennes auprès de cette institution. Accessibles à tous, elles proposent à la fois un accueil pour la recherche historique personnelle, notamment généalogique, et scientifique, ainsi que de nombreuses activités culturelles (conférences, expositions, ateliers adultes et enfants...). Le service éducatif propose également des ateliers à destination des scolaires. Le site internet des archives départementales met en lumière le patrimoine écrit du territoire départemental et notamment l'état civil, consultable dès lors qu'il a plus de 100 ans. Des archives anciennes de la Commune de Gramond sont déposées aux archives départementales.

✓ **Archéologie**

Le Département s'est doté d'une Direction de l'archéologie qui vise à étudier, préserver et promouvoir le patrimoine archéologique aveyronnais, tant mobilier qu'immobilier, du travail de terrain (surtout l'archéologie préventive) à la conservation (Centre de Conservation et d'Etude) en passant par la médiation et la valorisation (*Cahiers d'archéologie Aveyronnaise*).

Le Département prolonge son action culturelle au travers de plusieurs structures auxquelles il contribue :

- Le Pôle Aveyron Occitan en charge de la valorisation et de la transmission de la langue et de la culture occitane www.occitan-aveyron.fr

Gramond a participé à l'opération País menée par l'Institut Occitan de l'Aveyron sur le territoire du Pays Ségali.

- L'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Musée Soulages www.musee-soulages-rodez.fr/musee/les-partenaires/

- Micropolis, La Cité des insectes www.micropolis-aveyron.com

Pour en savoir plus : www.aveyron.fr





La statue de Cérés
©Mairie de Gramond

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

✓ ACTIONS EN FAVEUR DE L'INSERTION

Le Département est le financeur du Revenu de Solidarité Active (RSA). Pour cela, il participe au financement de structures d'accompagnement présentes à proximité de la commune et qui accueillent les bénéficiaires du secteur : les Espaces Emploi Formation implantés à Baraqueville et à Naucelle.

✓ PERMANENCES SERVICES SOCIAUX

Les services sociaux départementaux assurent des permanences sur rendez-vous dans différents lieux répartis sur le territoire à proximité des habitants qui souhaiteraient des informations ou rencontreraient des difficultés en ce qui concerne les droits administratifs et sociaux dans les domaines de l'emploi, de l'insertion, de l'enfance, de la famille, du logement, de la santé, de la personne âgée, du handicap ...

Les professionnels de santé du service de PMI mettent également à disposition des consultations médicales ainsi que des consultations d'infirmières puéricultrices.

De même, des visites à domicile peuvent être envisagées sur demande.

✓ ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les services de la Maison des Solidarités Départementales de Rodez reçoivent sur rendez-vous toutes les personnes de la commune qui souhaiteraient des informations ou rencontreraient des difficultés en ce qui concerne les droits administratifs et sociaux dans les domaines de l'emploi, de l'insertion, de l'enfance, de la famille, du logement, de la santé, de la personne âgée (notamment pour les demandes d'APA à domicile) et du handicap.

✓ SERVICES D'AIDE À DOMICILE DU TERRITOIRE

Le Département, chef de file de l'aide à domicile, s'assure de la cohérence territoriale et de la qualité de cette offre de services par la mise en application de son Schéma Départemental de l'Aide à Domicile. Il est à ce titre partenaire financier de l'ADMR du Pays Baraquevillois via la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Les résidents de la commune bénéficient de ces services.

✓ ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Département est chargé de l'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap. Il déploie de nombreux dispositifs à destination de ces publics et finance en partie les établissements de prise en charge. La commune compte un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) Saint-Dominique qui compte une unité Alzheimer et bénéficie de l'accompagnement du Département.

Au-delà du partenariat avec les établissements de prise en charge, le Département finance également des prestations et aides directes auprès de ces publics dont il a charge, telles que l'aide sociale à domicile ou encore l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) destinée à prendre en charge des dépenses liées à la perte d'autonomie afin d'accompagner la personne âgée dans les actes essentiels de sa vie. La Prestation de Compensation du Handicap déterminée par la MDPH est versée aux personnes en situation de handicap (PCH).

Pour en savoir plus : www.aveyron.fr



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

✓ **ACTIONS EN FAVEUR DES COLLÉGIENS**

Dans le cadre de la gestion des collèges qui lui incombe, le Département met en oeuvre de nombreuses actions en faveur des collégiens et ce, dans tous les domaines de la vie quotidienne : gestion des cantines scolaires, qualité des repas proposés, encadrement des tarifs, déploiement d'équipements numériques, organisation d'évènements culturels et sportifs, participation aux voyages pédagogiques. Des aides sont également apportées aux collèges privés du secteur. Les collégiens résidant sur la commune bénéficient de ces nombreuses actions.

✓ **TRÈS HAUT DÉBIT**

En partenariat avec les communautés de communes, le Département investit dans le déploiement de la fibre sur tout le territoire aveyronnais. 99 % de la commune de Gramond est fibrée à ce jour.

✓ **ACCOMPAGNEMENT D'AVEYRON INGENIÉRIE**

L'Agence Aveyron Ingénierie accompagne la commune pour la réhabilitation des réseaux et la réfection de la station d'épuration du bourg. Les réseaux ont été réalisés avec la technique de « chemisage », rare sur le Département et ont fait l'objet d'une journée de démonstration en 2022.

Par ailleurs, l'Agence Départementale Aveyron Ingénierie accompagne la commune dans l'instruction de ses documents d'urbanisme.

✓ **RÉSEAU ROUTIER**

Le Département assure l'entretien des 22 kms de voirie départementale qui maillent la commune.

Les unités territoriales en charge des routes départementales sont basées à Cassagnes-Bégonhès, La Salvetat-Peyralès, Rieupeyroux et Rodez.

Pour en savoir plus : www.aveyron.fr



Le terrain multisports

©Mairie de Gramond



Les enjeux pour le territoire

ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune de **Gramond** est dotée de plusieurs terrains de sports. Elle souhaite recouvrir le terrain multisports avec des panneaux photovoltaïques et rénover les anciens vestiaires de foot pour créer une salle des associations et aménager un dépôt de matériel communal.

En complément, elle souhaite installer des bornes de recharges pour les voitures électriques.

L'installation de ces différentes sources d'énergies renouvelables, indispensables pour préparer le système énergétique de demain, assureront des ressources financières pérennes à la commune.

RÉNOVATION PATRIMONIALE

La commune de **Gramond** possède un riche patrimoine architectural : l'Oratoire classé aux Monuments Historiques, La Piétat, la statue Cérès œuvre du sculpteur Paul Belmondo ou encore son église et sa chapelle.

Grâce à l'opération Cœur de Village qui va débiter, elle souhaite mettre en valeur ces édifices et son centre-bourg.

Avec ces aménagements, la commune souhaite attirer plus de visiteurs et de touristes.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

La commune de **Gramond** possède un lotissement de onze lots qui, depuis la crise Covid et avec la conjoncture actuelle, peine, aujourd'hui à trouver des acquéreurs. Toutefois, un deuxième lotissement est en projet de création.

La commune n'a pas suffisamment d'offre de logements proposés à la location, et des demandes en ce sens lui sont régulièrement faites.

Pour étoffer son parc, elle souhaite acquérir une maison dans le centre-bourg et une grange en périphérie du village afin d'y réaliser des logements pour de la location.



Les enjeux partagés de la commune de Gramond : un contrat pour construire demain !

Engager le territoire dans des enjeux d'avenir

La commune de **Gramond** dispose de nombreux atouts d'attractivité (architecturaux, paysagers, historiques, ...) favorables à l'accueil de nouveaux arrivants. La cohérence de gestion sur ce territoire lui permet de se projeter dans les enjeux d'avenir : climatiques, d'attractivité du territoire, démographiques..., tout en assurant au quotidien ses compétences régaliennes mais également des compétences partagées en matière de sport, culture et tourisme.

L'arrivée de nouvelles populations se confirme et la commune doit assurer son développement tant au niveau de son offre de logements à l'accession et à la location que dans l'accès aux services (services publics, accès aux soins, aides aux populations...) ou l'accès à un tissu commercial diversifié.



Pour bien vivre à Grammond



PROJET PHARE

Opérations patrimoniales en cœur de village

Rénovation de l'église et de son parvis
Réfection de la place du Mai
Réfection de la place de l'Oratoire
Réfection de la rue Cérès et de la place de
l'Abbé Combal

DÉVELOPPER LES RESSOURCES

- Installation de bornes de recharges pour véhicules électriques

AMÉLIORER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Couverture du terrain multisports en panneaux photovoltaïques
- Réhabilitation des anciens vestiaires de foot

AMÉNAGER LE TERRITOIRE COMMUNAL

- Création de logements



LES PROJETS

Améliorer les équipements sportifs

La commune est bien dotée en équipements sportifs comme un terrain de tennis, un terrain de quilles de huit de quatre jeux et un terrain multisports. Elle souhaite couvrir le terrain multisports ainsi que le parking de la salle d'animation avec des panneaux photovoltaïques. Également, elle souhaite engager la réhabilitation des anciens vestiaires de l'équipe de foot pour créer une salle des associations et un dépôt de matériel communal. Ce bâtiment sera également couvert en panneaux photovoltaïques.

Développer les ressources

La commune souhaite développer des installations photovoltaïques sur ses infrastructures. En complément, elle souhaite installer des bornes de recharges pour les véhicules électriques. L'objectif de la commune est de développer ses ressources d'énergies renouvelables, d'en trouver des supplémentaires et de les pérenniser.

Embellir le patrimoine

La commune est engagée dans l'opération Cœur de Village avec la réfection de la place du Mai, de la place de l'Oratoire, de la rue Cérès et la place de l'Abbé Combal. Une réflexion est engagée pour la rénovation de l'église et de son parvis et la restauration de la Statue de la Vierge à l'Enfant est en cours. La commune a le projet de réfection du bâti de la Fontaine de Saint-Martial. L'uniformisation de la signalisation de l'information locale a été réalisée entre le lotissement et le centre bourg.

Aménager le territoire communal

La commune est dotée d'un lotissement comprenant onze lots et a le projet d'en créer un deuxième. Elle envisage de préempter pour l'acquisition d'une maison rue de l'église ainsi qu'une grange en périphérie du village afin de créer des logements qui seront proposés à la location.



L'aire de camping-cars

©Mairie de Gramond



Le Département souhaite être aux côtés de la commune de **Gramond** pour la mise en œuvre de ses projets de territoire.

Par la signature de ce partenariat, il s'engage à mettre à disposition les ressources humaines, techniques et financières dont il dispose afin d'accompagner le territoire dans les projets et défis auxquels il a à faire face pour demain.

Quoi ?

UNE INGÉNIERIE PLURIELLE

- Technique
- Opérationnelle
- Juridique
- Culturelle
- Environnementale
- Touristique
- Territoriale
- Sportive

APPUI et ANALYSE DES BESOINS

- À la conduite de projet
- À l'optimisation de plans de financement

Qui ?

LE COLLECTIF AVEYRON

5 PÔLES DÉPARTEMENTAUX

- Ressources et Moyens
- Solidarités Humaines
- Avenir des Territoires
- Solidarités des Territoires
- Développement des Territoires

4 AGENCES DÉPARTEMENTALES

- Aveyron Ingénierie
- Aveyron Sports
- Aveyron Attractivité Tourisme
- Aveyron Innovation

LES SERVICES ASSOCIÉS

- CAUE,
- ADIL,
- ...



**Des réponses
à des besoins**

**L'Aveyron
se bouge!**

12 DÉFIS POUR
FAIRE VIBRER L'AVEYRON

 **AVEYRON**
LE DÉPARTEMENT

PROGRAMME D

OPÉRATIONS PATRIMONIALES EN CŒUR DE VILLAGE

LE PROJET, SES BESOINS

La commune de **Gramond** possède un riche patrimoine architectural et vernaculaire. Il reflète son histoire du quotidien et des pratiques d'autrefois, avec son four à pain, ses lavoirs, son église et son Oratoire du XVI^{ème} siècle classé aux Monuments Historiques.

La commune est engagée dans l'opération Cœur de village pour préserver ce patrimoine. Plusieurs opérations de réfection sont projetées : des travaux de rénovation de l'église et de son parvis avec notamment la restauration ou le changement des vitraux, la rénovation de la charpente du beffroi, la réfection des abatsons et la remise en état d'un mur extérieur ; la désimperméabilisation et la renaturation, des aménagements paysagers et la mise en sécurité du carrefour sur la RD 546 sur la place du Mai et la place de l'Abbé Combal ; la mise en valeur avec l'abaissement des murs sur la place de l'Oratoire et la mise en sécurité du carrefour avec la rue Cérés ; la finalisation de la restauration de la Statue de la Vierge à l'Enfant et sa mise en sécurité dans l'église. Il est à noter que la commune a également le projet de réfection du bâti de la Fontaine de Saint-Martial.

La signalisation d'information locale a été mise en place entre le lotissement et le centre bourg.



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Identifiée par la commune comme un projet d'envergure, le Département sera particulièrement attentif à la réalisation de cette opération.

Les paysages et monuments donnent un visage à l'Aveyron et participent à l'identité culturelle aveyronnaise. Le Département entend prendre sa part tant pour la sauvegarde du patrimoine aux fins de transmissions aux générations futures que pour son usage actuel et pour le faire vivre dans une finalité de développement culturel et touristique. Il accompagne les initiatives concourant à la valorisation et à la préservation du patrimoine vernaculaire emblématique.

À travers le dispositif Cœur de Village déjà engagé sur le territoire, le Département pourra accompagner l'aménagement d'espaces publics (valorisation paysagère, végétalisation...). Une attention particulière sera portée à la prise en compte des considérations environnementales dans les projets. Pour ces projets d'aménagement d'espaces publics, outre la mobilisation de l'expertise du CAUE à travers la réalisation d'un schéma directeur d'aménagement à l'échelle de la commune, l'accompagnement peut également se matérialiser via une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les phases d'études de faisabilité et de la définition du programme d'aménagement, d'appui à la recherche d'un maître d'œuvre et de suivi de la bonne exécution de la maîtrise d'œuvre par les équipes d'Aveyron Ingénierie. Le patrimoine architectural et mobilier de Gramond contribue au rayonnement de l'Aveyron. Le Département pourra accompagner la commune dans ses travaux de restauration liés au clos et au couvert de l'église et de la Fontaine de Saint-Martial et poursuivre son soutien lié aux projets de réfection d'Objets Mobiliers Inscrits ou Classés dans le cadre des dispositifs de la politique culturelle via le Pôle des Solidarités des Territoires.

Le moment venu, dans la limite des crédits disponibles et en fonction des priorités que le Département fera siennes, l'accompagnement financier de ces projets pourra être étudié.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2024-2026

L'Aveyr**On se bouge** !

Défi #1.9 Aveyron Ingénierie

Défi #2.7 Fonds de soutien aux territoires

Défi #4.5 Soutien à la restauration du patrimoine protégé

Défi #4.6 Soutien à la restauration du patrimoine non protégé



DÉVELOPPER LES RESSOURCES

LE PROJET, SES BESOINS

Au regard des mutations et transitions environnementales en cours et à venir, la commune de **Gramond** souhaite développer les installations photovoltaïques sur son territoire. En ce sens, elle souhaite couvrir le terrain multisports et le parking de la salle d'animation en panneaux photovoltaïques. De plus, elle envisage d'installer des bornes de recharges pour les véhicules électriques.

L'objectif de la commune est de développer ses ressources d'énergies renouvelables, d'en trouver des supplémentaires et de les pérenniser.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Une politique volontariste de réduction de consommation d'énergie est lancée par le Département. Par le soutien aux collectivités dans leurs programmes de rénovation énergétique de leurs bâtiments (ingénierie et aide financière) et par le développement des « mobilités électriques » par un maillage du territoire d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques sous la forme de stationnement/rechargement. L'Agence Départementale de l'Innovation, du Numérique et de l'Énergie (ADINE) au travers du SIEDA, membre de l'Agence, pourra accompagner la commune sur la partie dimensionnement avant projet en fonction des crédits disponibles.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2024-2026

Défi #8.6 Numérique / Innovation / Énergie

L'Aveyr**On se bouge** !



AMÉLIORER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

LE PROJET, SES BESOINS

La commune de Gramond est dotée en équipements sportifs qu'elle souhaite améliorer et développer. Toujours dans l'objectif de pérenniser ses ressources, elle a le projet de réhabilitation des anciens vestiaires de l'équipe de foot pour créer, sur une partie, une salle des associations et sur l'autre partie, un dépôt communal. Ce bâtiment sera couvert en panneaux photovoltaïques tout comme le terrain multisports.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Favoriser le développement d'équipements adaptés aux besoins des territoires et une utilisation efficace des équipements sportifs sont des objectifs du Département. L'Agence Aveyron Sport pourra apporter une assistance sur ce projet dans l'accompagnement de la définition des besoins (dimensionnement du complexe, recherche des utilisations possibles en fonction du territoire,...) en lien avec l'Agence Départementale Aveyron Ingénierie.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2024-2026

Défi #1.9 Aveyron Ingénierie

Défi #8.6 Numérique / Innovation / Energie

Défi #10.9 Sports

L'Aveyr**On se bouge**!



AMÉNAGER LE TERRITOIRE

LE PROJET, SES BESOINS

La population de la commune de Gramond s'accroît et l'objectif est de confirmer l'arrivée de nouvelles populations en leur apportant une intégration réussie par un logement adéquat. Pour cela, la commune a programmé un lotissement comprenant onze lots et a le projet d'en créer un deuxième. Pour compléter son offre en matière de logement, elle envisage de préempter pour l'acquisition d'une maison rue de l'église ainsi qu'une grange en périphérie du village afin de créer des logements qui seront proposés à la location.

Ces aménagements permettront de contribuer à un cadre de vie propice à l'accueil et au développement de la population.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Au regard de l'évolution démographique, l'existence d'un parc locatif de qualité permettant de fixer et d'accueillir des populations nouvelles apparaît comme un enjeu. Fort des constats établis, et aujourd'hui animé d'une forte ambition, le Département accompagne les collectivités pour la création, la réhabilitation ou la rénovation énergétique de logements dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage publique.

Le moment venu, dans la limite des crédits disponibles et en fonction des priorités que le Département fera siennes, l'accompagnement financier de ces projets pourra être étudié.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2024-2026

Défi #2.8 Politique départementale de l'habitat

L'Aveyr**On se bouge**!



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

UN RÉFÉRENT UNIQUE

Plusieurs services et/ou compétences seront mobilisés au sein du Département pour assurer cet accompagnement auprès de la commune de **Gramond**. Cet accompagnement sera protéiforme et s'attachera à appréhender la faisabilité technique, opérationnelle, financière des projets de la commune. Celle-ci disposera d'un interlocuteur technique unique qui sera chargé de coordonner ces différentes interventions et de faciliter ainsi les échanges bilatéraux. Ce référent technique assurera ce suivi en lien avec les Conseillers départementaux du territoire.



PARTENARIAT

Au-delà de l'apport en Ingénierie consécutif à la mobilisation des services de la collectivité, d'Aveyron Ingénierie, des Agences du Département et de ses services associés, le Département pourra également accompagner financièrement la commune de **Gramond** dans la réalisation de ses projets.

Les dossiers correspondants seront appréhendés le moment venu en fonction de la maturité des projets, au regard des dispositifs existants et des crédits disponibles.

Le Département pourra également accompagner la commune à l'identification des co-financements possibles.

L'Aveyr**On se bouge** !



Les engagements

LA DURÉE DU PARTENARIAT

Le soutien du Département s'échelonnnera jusqu'en 2026 avec une révision possible à la demande expresse de la commune de Gramond.

LA COMMUNICATION COMMUNE

CLAUSE DE PUBLICITÉ ET DE COMMUNICATION

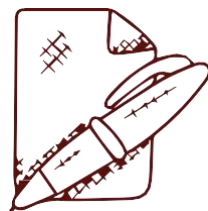
- Le Département et son Président utiliseront l'image du bénéficiaire du CPAT pour tout support de communication afin de développer la communication relative à son projet.
- Dans le cas où ce CPAT nécessite la réalisation de travaux, ce partenariat sera illustré par un panneau d'information, implanté par le maître d'ouvrage sur le site du chantier et une plaque sera apposée une fois le projet inauguré.
- Le Président du Département pourra prendre part aux moments clefs de l'opération. Durant ces temps forts, les logotypes du Département seront visibles du public et seront installés en collaboration avec les services du Département.
- Le partenariat sera mis en avant sur les réseaux sociaux à travers les #aveyron, #departementaveyron, #CPAT12, #territoirepartenaire ; #défipourlaveyron, #défirelevé, #défiatteint (selon l'étape du projet), ainsi qu'en taguant la page du Président Arnaud Viala (@ArnaudViala.fr) et la page du Département (@departement.aveyron) sur les réseaux sociaux, ainsi que celle du bénéficiaire.
- Afin d'optimiser la valorisation des projets inclus dans ce partenariat et les services mis à disposition, un suivi des actions mises en place sera organisé entre les signataires (visuels, photos, ...), de même que les prix ou récompenses reçues par la collectivité.
- Une médiatisation de la signature de la convention de partenariat lors d'une conférence de presse sera organisée en étroite collaboration avec le bénéficiaire.



La salle d'animation

©Mairie de Gramond





Les signataires

À Gramond, le 13 novembre 2024

M. Arnaud VIALA,
Président du Département de l'Aveyron

M. André BORIES,
Maire de la commune de Gramond

L'Aveyr**On se bouge** !

L'Aveyr**On**
se bouge!

12 DÉFIS POUR
FAIRE VIBRER L'AVEYRON



AVEYRON
LE DÉPARTEMENT

Département de l'Aveyron - Place Charles de Gaulle - 12000 RODEZ